

## *Assemblée générale du Défap - Service protestant de Mission*

*6 avril 2013*

### **Message du président, Jean-Arnold de Clermont**

Alors que l'an dernier je poursuivais devant vous une réflexion sur le sens de la mission aujourd'hui, en relation avec le Forum qui s'annonçait, l'axe principal de mon message cette année concernera nos envoyés, ou pour être plus précis quelques questions que je relève de ma participation aux commissions du Défap et notamment à la Commission d'Echanges de Personnes (CEP) et la Commission Luthérienne de Relations avec les Eglises Outre Mer (COLUREOM). Il ne vous échappera pas que ces questions viennent croiser celles que le Secrétaire général vient de soulever quant à la nature de nos relations avec les Eglises membres de la Cevaa.

Je pars de deux situations quasiment contradictoires :

De République Centrafricaine et du Nord Cameroun, nous venons d'être dans l'obligation de faire rentrer trois envoyés qui travaillaient l'un au sein de l'Eglise Luthérienne de Centrafrique, les deux autres à Pouss au Nord Cameroun au sein de l'Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun. Retraits dus à chaque fois à des troubles politiques ayant fait inscrire leurs lieux de travail en zone rouge, nous interdisant de les y laisser. J'ajoute que ces interdictions sont totalement partagées par les responsables des Eglises concernées qui souvent les avaient anticipées. Partagées aussi par les familles des envoyés ; on le comprend aisément !

Ces deux situations touchent de plein fouet et plus spécifiquement deux Eglises luthériennes que l'intégration de la Coluréom au Défap place au cœur de nos préoccupations et de nos engagements. La Commission Luthérienne de Relations avec les Eglises Outre Mer, que nous devrions en fait appeler la Commission du Défap *pour l'attention* aux relations avec les Eglises luthériennes, nous place devant la question que je formule ainsi : ' Comment assurer les échanges et le partage entre Eglises **sans envoyés** ? Une question qu'il me semble nous n'avons pas le droit d'éluder.

Une première réponse évidente est l'argent ; nous consacrons des sommes relativement importantes à ces envois. Ne profitons pas des retours obligés pour faire des 'économies' ! Profitons-en plutôt pour soutenir tel ou tel projet de construction, de rénovation, de restructuration que jusque là nous n'avions pas les moyens de financer... Profitons-en pour soutenir des projets de formation rendant les Eglises toujours moins dépendantes du personnel 'missionnaire' ; soit !

Mais l'argent ne dit pas tout et ne répond pas, notamment, à ce que les envoyés créent dans le domaine de la relation humaine, du regard extérieur, de l'apprentissage réciproque, de l'expérience de l'interculturel et de l'universel. Et là bat probablement le cœur de la mission !

Je pense que deux pistes s'offrent à nous :

Si, comme je le crains, des secteurs géographiques importants risquent d'être interdits à toute présence française pour plusieurs années, nous devons inventer d'autres formes relationnelles

telle celle qui semble se présenter pour le nord Centrafrique où pourrait travailler un couple de malgaches. Il s'agit de nous demander comment vivre des relations, ici triangulaires, ou une Eglise prend le relais d'une autre quand les circonstances l'exigent, en ne restant pas au seul niveau matériel, mais en suscitant de véritables relations d'Eglise à Eglise.

Le risque, nous le sentons bien, est une distanciation dans les relations que la Colureom avait à cœur, en l'occurrence, de maintenir vives. Il nous faut donc contrebalancer la distance qui se crée par des relations nouvelles et renforcées avec les responsables de ces Eglises ; inviter le Président Goyek de l'Eglise fraternelle luthérienne du Cameroun, profiter de sa présence pour tout un travail de plaidoyer autour de la situation du Nord Cameroun.

Vous aurez probablement d'autres suggestions à faire ; je remarque simplement que cette question de l'échange et du partage sans envoyés nous renvoie inévitablement à élargir la réflexion que nous devons avoir au sein même de la Cevaa sur le sens d'une communauté d'Eglises ; nous ne faisons que l'élargir à d'autres Eglises qui n'en sont pas membres aujourd'hui.

Je vous disais vouloir faire état de deux situations contradictoires ; en effet, au moment même où nous nous posons cette question de 'échange et du partage sans envoyés', nous recevons des demandes de grande qualité de personnes désireuses de se mettre au service du Défap pour un service hors de nos frontières.

C'est Elisabeth Marchand qui reçoit les offres et qui pose la question à la Commission d'échanges de personnes ; suffit-il que nous disions : Nous n'avons rien à vous proposer... passez votre chemin ?

Je pourrais passer en revue tous les arguments que nous avons pour répondre ainsi ; en terme de personnel : faute de temps disponible pour instruire les demandes ; en terme financier : faute d'argent pour soutenir des envois nouveaux ; en terme missiologique : faute de demande d'échanges de personnes venant de notre engagement communautaire...

Je veux simplement formuler une question : Si notre vocation missionnaire est de susciter le partage au sein d'une communauté d'Eglises qui est pour nous, du fait de notre histoire, la dimension la plus visible de l'Eglise universelle, comment pouvons-nous rester insensibles à ces offres ? Comment les partager avec nos partenaires ?

Je reste pleinement dans le domaine des envoyés si je vous dis que l'année 2012, dans l'histoire des relations entre les Eglises protestantes de France et du Cameroun, restera marquée par la mort d'Eric de Putter, comme les années 1960<sup>1</sup> et 1965<sup>2</sup> l'avaient été, lors des troubles politiques liés à l'indépendance, par la mort de trois envoyés. Le pasteur Jean-François Zorn dans un éditorial de 'Perspectives missionnaires' cite le pasteur Roland de Pury qui prononce cette prière lors des obsèques de Bernard Kopp, et la fait sienne pour Eric: « *Seigneur, fais germer le témoignage de Bernard [et d'Eric] dans la terre camerounaise. Fais-le germer dans le cœur des étudiants qui*

---

<sup>1</sup> Assassinat de Bernard Kopp, en juin.

<sup>2</sup> Assassinat de Liliane Markhoff et Roland Waldvogel, en août.

*l'attendaient. Et puisses-tu surtout le faire germer dans le cœur de tous ceux qui sont responsables de sa mort, afin qu'ils puissent recevoir ton pardon et devenir, au lieu d'ouvriers de mort, des ouvriers de justice et de paix<sup>3</sup>. »*

Mais nous devons être bien conscients que cette prière, que nous faisons nôtre, nous engage. Elle nous engage et nous a déjà engagés, pour le moins dans trois directions :

- Tout d'abord vis-à-vis de Marie-Alix, son épouse, et leur fille, le Défap a fait autant qu'il le pouvait pour que des inquiétudes financières ne viennent pas s'ajouter au drame que traverse Marie-Alix et sa famille.
- Ensuite sur le plan judiciaire, le Défap comme la famille d'Eric et celle de Marie-Alix, s'est porté partie civile. Mais pour l'heure cela ne nous donne aucun accès particulier au dossier tant que le juge d'instruction n'a pas déposé ses conclusions. L'ambassadeur de France qui suit cette enquête - (je le cite) - comme '*l'une de ses priorités*' m'indiquait il y a quelques jours que, selon le Ministre de la Justice qu'il avait rencontré, l'ordonnance de renvoi allait intervenir incessamment. Mais il ajoutait que selon les mêmes sources l'instruction judiciaire avait été retardée par le secret professionnel derrière lequel se retranchaient les pasteurs et autres ministres du culte relevant de l'UPAC. Cela nous scandalise. J'avais déjà répondu au Ministre de la Justice rencontré avec Célestin Kiki en août dernier que c'était rendre service à l'UPAC que d'y mener à bien les investigations. Il me semble probable qu'un voyage 'officiel' à Yaoundé sera nécessaire pour maintenir la pression et faire bouger les lignes.
- Un tel voyage était programmé en février à l'occasion d'un Conseil d'administration de l'UPAC auquel auraient été invités les partenaires. Nous étions prêts à y participer, Célestin Kiki et moi. Car c'est auprès de l'UPAC que se situe notre principal engagement en réponse à la mort d'Eric. Je n'ai pas, sur ce point, de nouvelles bien encourageantes à partager avec vous. Malgré les lettres des partenaires de plus en plus fermes de septembre 2012 à janvier 2013 ; malgré la décision de la Cevaa de suspendre son soutien à l'UPAC et éventuellement d'en retirer ses boursiers en 2013, nous avons le sentiment que l'UPAC, son président, son recteur ad-intérim, 'jouent la montre'. Lors d'un séminaire organisé par la Cevaa à Porto-Novo, nous avons pu rappeler aux représentants des Eglises qui sont au Conseil de l'UPAC la nécessité d'entreprendre au plus tôt une véritable refondation académique et administrative de l'UPAC. Aucun dossier n'était proposé pour le Conseil de février. D'où notre refus de nous associer à ce conseil. A l'heure où j'écris ces lignes nous ne savons pas encore quelle a été la position des présidents d'Eglise et ce que ce Conseil a décidé. Notre crainte est qu'une année aura été perdue. Le Conseil de la Cevaa d'avril prochain en tirera les conclusions qui s'imposent.

Il me faut toutefois préciser le cadre de relations dans lequel nous vivons les suites de ce drame afin d'éviter toute simplification abusive.

---

<sup>3</sup> Lettre de Ndoungué, n°23, « Pour Bernard Kopp », Pentecôte 1960. Reprise dans le *Journal des missions évangéliques*, 135<sup>e</sup> année, 1960, p. 90.

L'UPAC dont la création a été décidée par onze Eglises d'Afrique Centrale et de l'Ouest et des Sociétés de Mission Américaines et Européennes en 1959, a d'abord été une Faculté de Théologie avant que ne développe depuis 2006 des Facultés de Sciences Sociales, de Technologies de l'information et de Médecine<sup>4</sup>. Des quinze Eglises, qui aujourd'hui forment le Conseil d'administration de l'UPAC<sup>5</sup>, six ne sont pas membres de la Cevaa. Les sociétés de mission fondatrices avec les Eglises de l'UPAC ne sont plus membres du Conseil d'administration. Elles sont, dans des institutions nouvelles, devenues partenaires<sup>6</sup>. Ainsi la Cevaa, comme le Défap, n'est que partenaire, en relations privilégiées avec certaines Eglises qui administrent l'UPAC. Il serait donc illusoire de penser qu'il suffit de 'claquer dans les doigts' pour résoudre les problèmes.

Nous avons le privilège au sein de la Cevaa de pouvoir porter ensemble cette situation dramatique et d'envisager ensemble qu'il puisse y avoir un avenir de nos relations de travail au sein de l'UPAC. Pour cela nous comptons sur les échanges qui doivent se développer avec nos Eglises sœurs au sein de la Cevaa, et permettez-moi de le dire, particulièrement avec l'Eglise Evangélique du Cameroun. Mais si nous pouvons, avec la Cevaa, user de l'argument financier qui consiste à dire que nous ne financerons plus de bourses... nous savons que cela ne touche pas au fond. Nous avons à convaincre nos partenaires, et au-delà, que l'intérêt des Eglises pour leur témoignage évangélique, est de refonder une UPAC dont la qualité académique, la rigueur administrative seront des exigences premières. Nous ne sommes pas les seuls à le dire, mais ensemble nous avons à faire partager cette conviction à la majorité. Cela appartient aussi à notre témoignage. C'était la conviction d'Eric de Putter que nous partageons pleinement.

La mission... *c'est la bonne nouvelle de l'amour de Dieu en faveur du monde, incarnée dans le témoignage d'une communauté.*<sup>7</sup> Ainsi David J. Bosch conclut-il son ouvrage monumental sur la '*Dynamique de la mission chrétienne*'. J'insiste sur le mot communauté, 'le témoignage d'une communauté' ! C'est celle que nous construisons à travers joies et peines, dans un tissu de relations où les envoyés des Eglises ont une place privilégiée. Ils méritent toute notre attention.

*Jean-Arnold de Clermont,  
Avril 2013.*

---

<sup>4</sup> L'Université Protestante d'Afrique Centrale en abrégé UPAC, est une institution d'enseignement supérieur à caractère confessionnel. La décision de créer une Université Protestante en Afrique Centrale remonte à 1959 à Brazzaville en République Populaire du Congo. En effet, au cours de cette année, onze Eglises Protestantes d'Afrique et les Sociétés de Mission Américaines et Européennes ont jugé nécessaire de créer dans un premier temps une Faculté de Théologie Protestante à Yaoundé au Cameroun avec une mission spécifique et des objectifs bien précis s'inscrivant dans la durée. Cette Faculté a été inaugurée le 17 Février 1962 par le Président Amadou Ahidjo, comme première Institution Universitaire au Cameroun.

Opérée par la session ordinaire du Conseil d'Administration de 2006, la mutation de l'ex-Faculté de Théologie en une Université complète a été entérinée par la reconnaissance de l'UPAC par le gouvernement de la République du Cameroun à travers l'arrêté N°07/0139 du MINSUP du 21 Septembre 2007 et qui donne également le droit à l'Université Protestante d'Afrique Centrale de former dans les trois cycles du système LMD : Licence, Master et Doctorat.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'Eglise Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire, Eglise Evangélique du Cameroun, Eglise Evangélique Luthérienne au Cameroun, Union des Eglises Baptistes du Cameroun, Presbyterian Church in Cameroon, Eglise Presbytérienne Camerounaise, Eglise Fraternelle Luthérienne du Cameroun, Native Baptist Church Cameroon, Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun, Eglise Evangélique du Gabon, Eglise Protestante Méthodiste du Benin, Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, Eglise Méthodiste du Togo, Eglise Evangélique Luthérienne de la République Centrafricaine, Eglise Evangélique du Congo.

<sup>6</sup> Les partenaires sont : Le Défap, la Cevaa, le DM (Département missionnaire Romand), Kerk in Actie (Pays-Bas), EMV (Allemagne), EED (Allemagne).

<sup>7</sup> David J. Bosch. '*Dynamique de la mission chrétienne*' histoire et avenir des modèles missionnaires. Haho-Karthala-Labor et Fides 1995